



CUBLAC



DANS CE NUMERO

Vœux de Monsieur le Maire

Retrouvez tous les **TRAVAUX**
de l'année 2015 en page 8

Conseils Municipaux	p. 1
La page de l'Agglo	p. 16
Informations Municipales	p. 17
Ecoles	p. 18
Cublac au quotidien	p. 19
Milieu associatif	p. 21

MARCHE DOMINICAL
de 9h à 12h, Place du 14 Juillet

avec vos commerçants

Maraîcher, Fleuriste....

Retrouvez au quotidien

vos commerces locaux :

Boulangerie, Bar-restaurant, Toiletteuse,

Coiffeuse, Pâtisserie.

Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📧 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.cublac.correze.net/>

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

mercredi: 8h30 -12h00

samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires: mercredi de 14h à 17h

jeudi de 16h à 18h

samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77

Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU
15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

**** **VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE** ****



L'année 2015 aura été marquée par des évènements dramatiques qui nous ont rappelé à quel point la vie ne tient qu'à un fil. Des extrémistes, barbares, ont semé à deux reprises la terreur dans notre capitale et par là même c'est notre pays tout entier qui a été submergé par l'émotion. Au-delà de ces évènements tragiques, ce que je souhaite retenir est le formidable élan de solidarité qui en a découlé. Aujourd'hui plus que jamais les français tiennent aux valeurs qui font notre pays, et cet élan de patriotisme est un bel espoir pour nos jeunes. Non, nous n'avons pas peur. Et oui, nous continuerons à œuvrer pour que la France reste ce pays de démocratie et de liberté que tant de peuples nous envient.

Cette année encore, nous avons mené à bien de nombreux projets qui contribuent à améliorer le « bien-vivre » à Cublac :

- + L'aménagement du carrefour de l'école, qui instaure une continuité piétonne sur toute la traversée du bourg, a permis de créer du stationnement mais surtout de sécuriser un accès piéton depuis le haut du bourg jusqu'à l'école.
- + L'aire de jeux a été installée au printemps à la grande de joie des jeunes enfants et à la satisfaction des parents.
- + Le circuit « sentier des mines » a été aménagé et rendu plus praticable, mettant en valeur un patrimoine, certes modeste, mais qui a profondément marqué l'histoire de notre commune.
- + La restauration et l'aménagement de la maison, place du 14 Juillet, est en cours; elle permettra l'installation de deux infirmières libérales dès le 1^{er} février 2016, créant un service de soins, indispensable pour nos communes rurales.

L'année 2016 devrait quand à elle être propice à l'arrivée de nouveaux services et commerces :

- + Un kinésithérapeute est sur le point d'acheter un terrain pour y exercer son activité avec un ou une associé(e).
- + L'ouverture d'une boulangerie-épicerie par Adrien COURTY, enfant de la commune, est prévue dans les prochains mois. Par la suite son frère Charles installera son cabinet dentaire dans le même corps de bâtiment au carrefour de la mairie.
- + Un projet de café "bistrot de pays" - chambres d'hôtes est aussi en cours d'études dans l'enceinte du parc et de la maison « Froidefond » en face de la mairie.

Dans le contexte actuel, l'installation de nouveaux services de proximité, qu'ils soient médicaux ou marchands, est vitale pour notre tissu rural et notre identité locale.

C'est, à ne pas douter, le fruit de notre « politique communale », que nous menons depuis bientôt quinze ans et je m'en félicite : CUBLAC est devenue une commune dynamique et attractive.

En ce mois de décembre, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2016.

**** CONSEILS MUNICIPAUX****

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme RIVIERE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI - MM. MARIN – LACOSTE – Mmes FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY - PAJOT.

Absents excusés : Mme ORLIAGUET (procuration à M. BRUT) – Mme BOUYASSE VALIN (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – M. DE SOUSA (procuration à Mme BLONDEL).

Le compte rendu de la séance du 20.07.2015 est adopté à l'unanimité.

1 - Créations et aliénations de chemins ruraux suite à enquête publique.

Toutes les enquêtes publiques se sont déroulées du 1^{er} au 19 juin 2015 inclus.

Chemin Rural n°37 du Bousquet

L'enquête publique concerne le changement d'assiette du chemin rural n°37 par l'aliénation d'une portion et la création d'un nouveau tracé.

Le propriétaire des terrains de part et d'autre a pris en charge les frais de géomètre, de notaire nécessaires et s'engage à rendre utilisable le nouveau tracé assurant la continuité du chemin pédestre comme le précédent et d'une largeur suffisante pour assurer l'entretien.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°47 de la Morétie

*L'enquête publique a pour objet de régulariser une situation de fait existant depuis plus de 50 ans. Il s'agit d'aliéner le chemin non revêtu au profit des riverains qui pour la plupart ont cédé du terrain afin de créer le chemin goudronné tel qu'il existe.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.*

Chemin Rural n°36 du Maraval

*Le chemin rural n°36 a été élargi et son extrémité aménagée et sécurisée au niveau de la rue Emile Zola. Un reliquat de terrain de 63 m² reste inutilisé entre la nouvelle emprise et une propriété privée. C'est cette surface de 63 m², qui n'a désormais aucun intérêt pour le chemin rural ni pour le public, qui est aliénée au profit des riverains. Ceux-ci ayant cédé 150 m² à la commune permettant de dégager la visibilité du carrefour.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désaffecter et d'aliéner :

- ***Le chemin rural du Bousquet***
- ***Le chemin Rural du Rieux***
- ***Le chemin Rural de la Morétie***
- ***Le chemin Rural du Maraval***
- ***Le chemin Rural aux Combettes.***

Chemin Rural n°30 du Rieux

Suite à la demande formulée par un propriétaire riverain des deux côtés du chemin rural n°30, le changement d'assiette de ce chemin par l'aliénation d'une portion et la création d'un nouveau tracé a été soumis à enquête publique.

Le propriétaire demandeur a pris en charge les frais de géomètre, de notaire et s'engage à rendre utilisable le nouveau tracé assurant la continuité du chemin pédestre comme le précédent tracé entre les deux voies communales.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°66 aux Combettes

L'enquête publique porte sur le changement d'assiette du chemin rural n°66, physiquement réalisé il y a plus de trente ans, mais non officialisé dans les actes.

► *Ce déplacement apporte plusieurs améliorations au regard de la situation précédente.*

► *La nouvelle assiette permet un tracé en ligne droite ce qui améliore la sécurité des usagers de cette route en terme de visibilité et de facilité de croisement.*

► *D'autre part, le déplacement permet aux propriétaires de réunir leurs parcelles, ce qui facilite leur exploitation et réduit les inconvénients par rapport aux tiers.*

L'enquête portait exclusivement sur le changement d'assiette d'une partie du chemin n°66. Le tronçon situé entre les parcelles n°119, n°282 et n°283 est aliéné tandis que le tracé goudronné situé le long de la parcelle n°119 contre la parcelle n°121 est régularisé.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°51 de la Valade

Suite à la volonté de la municipalité de sécuriser ce tronçon du CR n°51, en modifiant son tracé très exigü à un endroit et en accord avec les propriétaires, le changement d'assiette du chemin rural par l'aliénation d'une portion et la création d'un nouveau tracé a été soumis à enquête publique.

*Les frais de géomètre sont à la charge de la commune, les frais d'acte notarié à la charge des riverains et la commune s'engage à réaliser les travaux.
Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), décide de désaffecter et d'aliéner :

- *Le chemin Rural de la Valade*

2- Fédération Départementale d'Electrification et d'Énergie de la Corrèze : (FDEE)

Modifications des statuts

Par délibération en date du 3 juillet 2015, la FDEE a adopté de nouveaux statuts dont les dispositions principales sont les suivantes :

La FDEE 19 est constituée de 161 communes et 6 communautés de communes

La FDEE 19 met en place un système d'information géographique (SIG) pour la cartographie des réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public.

La FDEE 19 devient un syndicat « à la carte ».

Les trois compétences à caractère optionnel suivantes sont ajoutées :

- **Eclairage public**

Option 1 : investissement et maintenance

Option 2 : investissement

- **Communications électroniques**

La FDEE 19 a comme objectif le développement de la fibre optique dans les zones rurales non desservies par les opérateurs. Est également concernée la maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil pour la dissimulation des lignes téléphoniques.

- **Infrastructures de charge des véhicules électriques**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les modifications des statuts.

Transfert de la compétence « Eclairage Public »

Le transfert permettra d'assurer la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité, améliorations diverses et réalisations de toutes études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et notamment la collecte des certificats d'énergie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le transfert de la compétence « Eclairage Public ».

3- Avis sur le projet de statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) était administrée par les dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral du 15 avril 2013 relatif à la fusion-extension.

Par délibération du 8 septembre 2015, la CABB a adopté un projet de statuts qui a été notifié à la commune. La commune, en qualité de membre de l'Agglo, est amenée à rendre un avis dans un délai de trois mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rendre un avis favorable sur le projet de statuts de la CABB.

4- Avis sur la modification des horaires du bureau de Poste de CUBLAC.

Fin juillet 2015, un rapport formalisé a été présenté par des représentants de la Poste. M. le Maire a un délai de trois mois pour transmettre ses observations.

**L'organisation des horaires envisagée propose :
Une réduction d'horaires d'ouverture de 25h au lieu de 32h par semaine**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Conteste la réduction des horaires du bureau de Poste de Cublac dont la baisse d'activité résulte essentiellement de fermetures imprévues et récurrentes.

Refuse fermement la fermeture du samedi matin, considérant que ce jour sert l'intérêt général des administrés, sachant que les autres services de proximité (mairie, pharmacie, coiffeuse, boulangerie et pâtisserie) sont ouverts et comme le souligne le tableau d'activité fourni par La Poste.

Précise que les quatre missions confiées au groupe la Poste par la loi (le service universel du courrier et colis, l'accessibilité bancaire, la contribution à l'aménagement du territoire et la distribution de la presse) contribuent au maintien et à l'amélioration des liens sociaux caractéristiques de la société française.

Rappelle que le groupe La Poste est responsable des quatre missions de service public, qui lui sont confiées par la loi du 2 juillet 1990, qu'il est lié contractuellement à l'Etat pour assurer ces missions et en reçoit un dédommagement financier.

5- Contrat d'accroissement temporaire d'activité – Octobre 2015.

Il est nécessaire de recruter temporairement une personne pour animer une activité périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide le recrutement d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de deux semaines allant du 2 au 16 octobre 2015 inclus à raison d'une heure trente minutes hebdomadaire.

6- Questions diverses.

➤ **Acceptation d'un chèque de la MAIF – Dégradation buvette du foot.**

La compagnie d'assurance la MAIF a indemnisé la commune suite à la dégradation par effraction d'une porte de la buvette du foot, qui a eu lieu en janvier 2015. Le remboursement s'élève à **1 284 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide l'encaissement de cette somme de 1 284€.

➤ **Loyer du local professionnel sis 6 place du 14 Juillet.**

Deux personnes seraient intéressées par le local professionnel sis 6 place du 14 Juillet pour installer un **cabinet d'infirmières**. Il convient de fixer le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la location et fixe le prix du loyer mensuel à 250 €. Le remboursement de la taxe « ordures ménagères » sera demandée au locataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015 A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET - VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSÉ VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE – M. PAJOT.
Absents excusés : Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT) – M. CAPY (procuration à Mme FOURASTIE).

Le compte rendu de la séance du 17.09.2015 est adopté à l'unanimité.

1 – Aménagement de la Voie Communale n°20 Fondanger route de la Pimousserie (2^{ème} tranche) – Demande de subvention départementale.

Il est souhaitable d'aménager la voie communale n°20 à Fondanger route de la Pimousserie (2^{ème} tranche)

Ces travaux seront réalisés en coordination suite au renouvellement d'une canalisation d'eau potable avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive permettant de réduire les coûts de revêtement de chaussée.

Une subvention départementale au titre de la « Voirie des communes » est sollicitée pour cet aménagement. *Cette subvention représente 40 % du montant HT des travaux, qui s'élèvent à 44 926,00 €, soit un total TTC de 53 911,20 €.*

Montant du projet TTC (2 ^{ème} tranche)	53 911,20 €
Montant du projet HT	44 926,00 €
Subvention départementale (40% du HT, plafonnée à 17 467 €)	17 467,00 €
Fonds propres de la Commune	36 444,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces travaux.

2 – PAB II Rues Guyez et Bourdarie.

➤ **Délibération de principe : Demande de subventions au titre de la DETR.**

L'obtention d'une subvention au titre de la DETR pour le financement du Plan d'Aménagement du Bourg II (PAB II) concernant les rues Guyez et Bourdarie est possible.

Une subvention pour les années 2016 - 2017 - 2018, se décomposant en 3 tranches :

1^{ère} tranche : du carrefour de la mairie jusqu'en aval du plateau traversant la salle polyvalente (y compris l'aménagement devant la salle polyvalente).

2^{ème} tranche : du plateau de la salle polyvalente à l'impasse de la Vallée Verte.

3^{ème} tranche : de l'impasse de la Vallée Verte à Terrasson.

(y compris l'aménagement paysager de toute la rue et la préparation de l'accès à la future ZA).

Actions prioritaires			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Estimation avant-projet HT (y compris MOE, divers/imprévus)	139 903,22 €	112 461,45 €	104 217,33 €
Estimation avant-projet TTC	167 883,86 €	134 953,74 €	125 060,80 €
Subvention au titre de la DETR (35% d'une dépense max de 100 000 € HT ; bonus « développement durable » de 12% si éligibilité)	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Fonds propres de la commune TTC	132 883,86 €	99 953,74 €	90 060,80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre) :

▶ *décide de la réalisation de cet équipement.*

▶ *accepte le plan de financement suivant.*

▶ *sollicite l'attribution d'une aide au titre de la DETR pour sa réalisation.*

➤ **Demande de subvention au titre de la DETR pour la 1^{ère} tranche (2016).**

Il est nécessaire de solliciter au titre de la 1^{ère} tranche (2016) l'aide au titre de la DETR pour le Plan d'Aménagement du Bourg II (PAB II) Rues Guyez et Bourdarie.

Opération retenue	Coût HT retenu	Dépense subventionnable	DETR	Fonds propres de la commune TTC
Du carrefour de la mairie jusqu'en aval du plateau traversant la salle polyvalente (y compris l'aménagement devant la salle polyvalente)	139 903,22 €	100 000,00 €	35 000,00€	132 883,86 €
TOTAL 2016	139 903,22 €	100 000,00 €	35 000,00 €	132 883,86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre) :

▶ Décide la réalisation de ces travaux,

▶ Approuve le plan de financement et sollicite l'Etat pour une subvention au titre de la DETR comme indiquée ci-dessus.

3 – Décisions modificatives.

➤ **Création de l'opération d'investissement « Aménagement local professionnel 6 place du 14 Juillet ».**

Intitulé des comptes	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	Montant (en €)	Montant (en €)
Halle et Vitrine de la mine	30 000,00	
Eclairage public 2014	20 000,00	
Viabilisation Zone Artisanale 2014	5 000,00	
Cimetière 2015	20 000,00	
DEPENSES – INVESTISSEMENT	75 000,00	
Aménagement local professionnel		75 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		75 000,00

➤ **Augmentations de crédits suite à des subventions d'investissement.**

Opération	Organisme	Montant (en €)
Réserve foncière 2013 (achat des parcelles AB 213 et 382 au Maraval)	Département	375,00
Aménagement local professionnel	Département	8 608,00
Rénovation de la mairie	Objectif EcoEnergie	444,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		9 427,00

4 – Aménagement du local professionnel situé 6 place du 14 Juillet – Attribution des marchés de travaux.

Le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'œuvre est le suivant :

Lot	Travaux	Entreprise	Montant HT	Soit un montant total de travaux qui s'élève à 52 887,02 € HT (estimation initiale de 58 790,00 € HT, hors maîtrise d'œuvre)
Lot 1	Maçonnerie	Veyret	13 966,03 € HT	
Lot 2	Couverture	Laumond	3 825,44 € HT	
Lot 3	Menuiserie	Desplanches	9 296,00 € HT	
Lot 4	Plâtrerie Isolation	Magne	12 353,50 € HT	
Lot 5	Carrelage	Compagnons Carreleurs	3 606,00 € HT	
Lot 6	Plomberie Sanitaire	Da Silva	3 950,00 € HT	
Lot 7	Electricité générale	Vergnaud	5 890,05 € HT	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition des entreprises les mieux disantes comme présentées dans le tableau ci-dessus.

5 – Mise à jour du tableau des emplois – Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe au 1^{er}.01.2016.

Il est nécessaire pour une bonne organisation des services la **création** d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial de 1^{ère} classe, à temps complet à raison de **35 heures hebdomadaires**.

M. LACOSTE sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette modification à compter du 1^{er} janvier 2016.

6 – Tarifs 2016.

➤ Garderie périscolaire.

Pour un carnet de 10 tickets

(Sachant que la garderie est gratuite à partir du 4^{ème} enfant) :

	Tarif plein		Tarif dégressif (pour le 3 ^{ème} enfant)	
	2015	2016	2015	2016
Garderie Matin	6,00 €	6,10 €	3,90 €	3,90 €
Garderie Soir	15,50 €	15,60 €	9,30 €	9,30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre) décide de fixer les tarifs ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2016.

➤ Location des salles communales.

Une réévaluation des tarifs, **à compter du 1^{er} janvier 2016**, est proposée comme suit :

Désignation	SALLE POLYVALENTE				CLUB 3 ^{ème} AGE	
	CUBLACOIS particuliers, associations, comités d'entreprises		EXTERIEUR associations, entreprises et comités d'entreprises		CUBLACOIS particuliers, associations, comités d'entreprises	
Manifestations	2015	2016	2015	2016	2015	2016
1 ou 2 repas	255 €	260 €	645 €	655 €	125 €	125 €
Cuisine	110 €	115 €	170 €	175 €		
Cuisine/lave vaisselle	135 €	140 €	225 €	230 €		
Arbre de Noël	225 €	230 €	455 €	460 €	120 €	120 €
Bal	220 €	225 €			2015	
Manifestation culturelle	2015		240 €	245 €		
Spectacle			445 €	450 €		
Séminaire			435 €	440 €		
Dîner-débat			635 €	640 €		
CAUTION	3 chèques de 500 €				170 €	

L'assemblée confirme que les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes habitant à CUBLAC ou étant propriétaires sur la commune.

Le Conseil municipal décide que la location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses descendants directs.

➤ Tarif des Concessions Cimetière et de l'ensemble cinéraire

Concession	Simple		Double	
	2015	2016	2015	2016
	260 €	265 €	455 €	465 €

Désignation		2015	2016	
<i>Columbarium</i>	Case de 4 places	540 €	545 €	30 ans
	Case de 6 places	800 €	810 €	
<i>Jardin cinéraire</i>	Cavurne 1m x 1m	215 €	220 €	
<i>Jardin du souvenir</i>	Dispersion des cendres	80 €	80 €	Forfait gravure

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre) décide de fixer les tarifs ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2016.

7 – Questions diverses.

➤ Participation aux accueils de loisirs sans hébergement.

Suite à la délibération du 05.07.2012, la commune a décidé de donner une participation financière aux services d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) proposés par l'association « Calme » de TERRASSON, par la commune de MANSAC ou encore par l'association « Familles rurales » de LARCHE.

Le montant de cette participation était de **10 € par jour et par enfant** habitant CUBLAC.

La commune de MANSAC, ayant un déficit important sur son budget ALSH, sollicite la commune de CUBLAC pour augmenter sa participation financière.

M. le Maire propose au Conseil Municipal une participation de **16 € par jour et par enfant**, soit une augmentation de 6 €, à compter de la prochaine facturation établie par la commune de MANSAC, concernant la période de septembre à décembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la commune participe aux services d'ALSH à hauteur de 16 € par jour et par enfant habitant CUBLAC.

➤ Prise en charge du transport vers l'ALSH de Mansac et participation des familles.

La société CFTA assure le transport scolaire par délégation de service public du Conseil Départemental. Les mercredis midi des périodes scolaires, lors de son parcours pour ramener les enfants à leur domicile, cette société transporte également les enfants non-inscrits sur la ligne régulière pour les acheminer vers le centre de loisirs de MANSAC, cela afin de rendre service aux familles.

La société CFTA facturera cette prestation « hors transport scolaire » à la commune 16,50 € TTC par mercredi à compter du 4 novembre 2015.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette dépense et propose qu'une participation financière de 1 € par enfant et par mercredi soit demandée aux familles qui ne paient pas le transport scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la prise en charge par la commune du coût du transport vers le centre de loisirs de MANSAC, soit 16,50 € TTC par mercredi en période scolaire, demande que les familles, dont le ou les enfants ne sont pas inscrits sur la ligne régulière, participent à hauteur de 1 € par enfant et par mercredi des périodes scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Réalisations 2015

Embellissements - Aménagements - Acquisitions

- Sécurisation trottoir carrefour école
- Aménagement arrêts de bus
- Voirie
- Monument aux morts de Montsibre
- Bâtiments

Réseaux

- Eau potable
- Réseaux aériens
- Assainissement
- Réseaux routiers

Nouveaux services

- Aire de jeux
- Panneau « randonnées pédestres »
- Panneaux informatifs « randonnées »
- Sentier des mines : aire de pique-nique

Projets en cours de réalisation et à l'étude

- Local 6, place du 14 juillet
- Rue Pierre Guyez
- Réseaux routiers

EMBELLISSEMENTS – AMENAGEMENTS - ACQUISITIONS

■ Le carrefour des écoles est sécurisé par la :

- Création d'un trottoir réservé aux piétons
- Création de places de stationnement
- Limitation de la vitesse à 30km/h

Ces travaux prolongent l'aménagement du bourg.



Après les travaux



▪ Arrêts des bus scolaires :

Suite à de nombreuses demandes auprès des services du conseil général et visites sur le terrain, nous avons enfin obtenu la création de nouveaux arrêts à **FONDANGER, SAVIGNAC et La ROCHETTE**.

En accord avec les services du Conseil Général et après réalisation de travaux d'aménagement à la charge de la commune, le bus s'arrête dans les deux sens de circulation devant l'abri bus situé en bordure de la RD 147, desservant La Géronie et La Bombetterie pour éviter aux enfants de traverser la route départementale : **Sécurisation supplémentaire.**



Avant



Après

Arrêt en bordure de la RD 147



Avant



Après

Arrêt à la Rochette

▪ Travaux de voirie :

- **Voie communale n°20 au niveau de la propriété du Bousquet.** Le propriétaire du Bousquet souhaitant remplacer sa clôture, a accepté de céder du terrain à la commune. Des travaux vont permettre de dégager la visibilité de la voie particulièrement dangereuse à cet endroit. Une zone de croisement sera prochainement réalisée. Les travaux seront poursuivis en 2016.



Avant



Pendant les travaux

▪ Monument aux Morts de Montsibre :



Avant

Ce dernier monument a été rénové en gardant au mieux son aspect d'origine, souhait des anciens combattants.



Après

▪ Bâtiments

► Vestiaires du stade



Le drainage aux abords du stade et l'évacuation des eaux pluviales ont été entièrement remplacés par les services techniques.

Les peintures extérieures ainsi que les peintures des douches ont été reprises par les membres du club, nous les en remercions.

► Salle polyvalente



Avant

Après

Pour répondre aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la porte principale d'entrée a été remplacée. (Largeur d'ouverture supérieure avec visuel différent).

► Mairie

Des menuiseries en aluminium double vitrage de l'accueil ont remplacé celles en bois simple vitrage. Des stores ont été également posés.



Avant



Après



Avant



Après

Travaux permettant de faire des économies d'énergie et un meilleur confort en été.

► Maison Bourdarie



Avant



Après

L'accès de ce local utilisé par les associations était devenu dangereux. La travée bois vétuste a été remplacée par un plancher béton permettant d'aménager le rez-de-chaussée avec mise en place d'un WC, d'un point d'eau et mise aux normes de l'électricité.

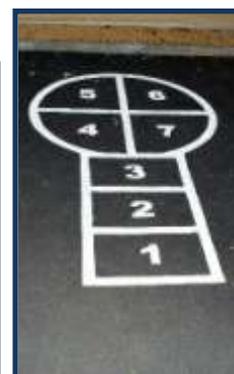
Le premier niveau reste inaccessible.

► Ecole



Le préau a été entièrement repeint, le rendant beaucoup plus attractif pour y installer quelques jeux d'extérieur :

- Un panier de basket,
- Un jeu de cibles avec balles en caoutchouc,
- Des jeux de marelle.



RESEAUX

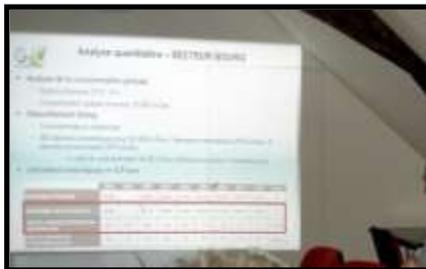
En cette année 2015 de nombreux réseaux ont été améliorés :

- Extensions
- Rénovations
- Renforcements
- Enfouissements

Permettant d'améliorer la desserte, de sécuriser la distribution de l'énergie et d'accompagner le développement de CUBLAC.

► Eau potable

A la demande de la municipalité un diagnostic complet de l'ensemble du réseau de distribution de l'eau potable de notre commune a été réalisé.



Ce diagnostic remis en juin, est un outil indispensable de programmation et de renouvellement du réseau.

Quelques chiffres :

864 abonnés en 2012 avec une progression de 1,4% par an depuis 2004.

Evolution prise en compte : 20 logements supplémentaires par an sur l'ensemble de la commune ainsi que le possible développement de zones de loisirs et zones d'activités.

Besoins en eau à l'horizon 2029 :

- 400 à 430 m³ par jour de consommation moyenne
- 720 à 750 m³ par jour en consommation de pointe

Après avoir confronté les ressources avec les besoins, il apparaît que celles-ci sont suffisantes pour assurer la desserte en eau nécessaire.

Un seul élément limitant pouvant apparaître concerne les capacités hydrauliques du réseau sur le secteur nord de la commune (ex Yssandonnais).

Secteur Nord (ex Yssandonnais) desservi par trois réservoirs :

- Le petit Sourniac
- La Géronie
- La Combe

Secteur Sud (Terrassonnais) desservi par

- Le forage du Coly

Conclusion diagnostic (Extrait)

Secteur Nord : Différents tronçons sont à remplacer par des canalisations de diamètre supérieur avec une priorité pour le réseau principal en sortie du réservoir du « petit Sourniac » sur une longueur de 2 200 mètres.

La vieille canalisation sera remplacée par une canalisation fonte diamètre 150 millimètres.

(déjà à l'étude, travaux programmés en 2016).

Les autres tronçons seront remplacés en fonction de leur priorité et de la programmation des travaux de voirie.

Réalisé en 2015 :

- Renouvellement de la canalisation PVC en traverse du hameau de La Pimousserie en coordination avec l'enfouissement de tous les réseaux aériens.
- Renouvellement de la canalisation entre le hameau de La Pimousserie et Fondanger sur une longueur de 1000 mètres environ.

► Réseaux aériens : Electricité, Téléphone

Hameau de La Pimousserie : L'ensemble des réseaux ont été enfouis en coordination avec les travaux d'enfouissement d'une ligne HTA par ERDF.

Les différents supports et fils seront déposés prochainement.

Cette coordination compliquée avec quatre maîtres d'ouvrages différents a permis de diminuer les coûts et de réduire les nuisances pour les usagers.

Le réseau électrique basse tension a été renforcé et les fils nus remplacés par un câble torsadé.

- ✓ Rue Jeanne Solacroup
- ✓ Le Maraval.



Enfouissement de la ligne HTA
nécessaire pour limiter les perturbations
et coupures de courant trop fréquentes
sur la Commune.



Les travaux suivants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation par ERDF :

- 8 km de nouveau réseau en souterrain
- 9 km de ligne aérienne vont être déposées
- Remplacement ou création de 7 postes de transformation ou armoire de commande (Les Combes, Le Bousquet, La Pimousserie, Ecole, La Cabane, La Valade, La Charbonnière).

Le nouveau réseau souterrain est en service, il reste à terminer les déposes de lignes aériennes.

ERDF remercie les riverains et la commune pour leur aide.

► Assainissement

Extension du réseau assainissement à la Pimousserie et au Bousquet.



► Réseaux routiers

Elagage, curage des fossés, amélioration du réseau de collecte d'eaux pluviales et travaux de point à temps réalisés sur diverses voies communales et chemins ruraux.



NOUVEAUX SERVICES

► Aire de jeux : Parc Cheynier

Cette structure est destinée **aux enfants de 18 mois à 14 ans** avec sa balançoire deux places, sa maisonnette au petit toboggan et ses jeux à ressorts.

Moment de rencontre entre générations

► Panneau « randonnées pédestres »

► Panneaux informatifs « randonnées »

Le dernier panneau regroupant les sentiers de randonnées balisés sur la commune a été posé sous la halle.

Sentiers présentant tous un intérêt touristique différent.

- Sentier historique des mines
- Sentier des mines long
- Sentier des Crêtes
- Sentier Montsibre La Pimousserie
- Sentier de Vieille-Vigne
- Chemin de Rouchoux (en cours de réalisation)



Panneaux signalétiques

Sur la place
Dans le bourg

BONNE BALADE

► Sentier des mines : aire de pique-nique

Des aménagements ont été réalisés sur ce sentier le rendant plus praticable.

Aux abords du puits Festugières, les aménagements ont été plus conséquents avec notamment l'installation d'une aire de pique-nique.

Des anciens puits de mine, des vestiges témoignent du passé minier de Cublac. A travers les panneaux informatifs rencontrés sur le parcours, l'histoire minière vous chuchote quelques mots de son vécu. Cette balade est agréable et rafraichissante grâce aux nombreux sous-bois qui la jalonnent.



Puits Vieux



Puits Festugières avec son aire de pique-nique



Panneau informatif

PROJETS EN COURS DE REALISATION ET A L'ETUDE

► Local 6 place du 14 juillet :

Cet immeuble acquis par la mairie en 2003 est en cours de rénovation.

Il sera loué et permettra l'installation de deux infirmières libérales à partir du 1^{er} février 2016.



Rénovation de notre patrimoine et continuité de l'embellissement du bourg.

► Rue GUYEZ :

Nos dossiers de demande de subvention n'ayant pas été traités en 2015 le début des travaux d'aménagement est reporté d'une année.

Les travaux préparatoires se sont poursuivis avec l'acquisition de deux petites parcelles de terrain pour permettre d'améliorer la sécurité dans le carrefour de la mairie et le carrefour de la rue Bourdarie.

Les travaux de remplacement de la canalisation d'eaux usées débiteront le 12 janvier prochain.

► Voie communale N° 20 entre La Pimousserie et Fondanger

L'aménagement de cette partie de voie très dégradée sera réalisé **début 2016** après le remplacement de la canalisation d'eau potable et l'évacuation d'une coupe de bois.

SUIVI DES TRAVAUX

La commission travaux a eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises pour des visites sur le terrain.

- Route de La Valade
- Carrefour de l'école
- Route du Bousquet
- Local infirmières



Les élus ont également rencontré les services du département pour évoquer l'aménagement de la RD N° 3^e en traverse de La Rochette.

LA MAISON DE L'HABITAT

Ce service de l'Agglo vous accompagne dans vos démarches pour tous vos projets immobiliers et vous oriente au mieux vers toutes les aides départementales et régionales auxquelles vous pouvez prétendre.

**Maison de l'habitat, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
Immeuble Consulaire - 6ème étage - 10, avenue Général Leclerc à Brive-la-Gaillarde
Tél. : 05 55 74 08 08
Mail : maison-habitat@agglo-brive.fr**



LE TRANSPORT A LA DEMANDE



Réservez votre Libéo à la demande !

Pour réserver ou obtenir des informations, c'est simple :

Appelez l'agence commerciale du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
de 9h à 12h et de 14h à 17h

et le samedi de 9h à 12h au : 05 55 74 20 13.

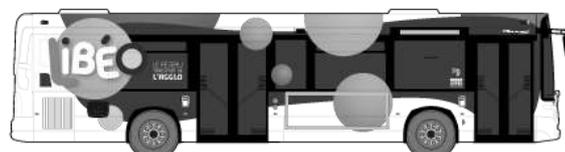
Vous devez réserver la veille avant 17h.

Pour les réservations du lundi, inscrivez-vous le samedi avant 12h.

LES TARIFS SONT LES MÊMES QUE CEUX DU RÉSEAU LIBÉO.

VOUS POUVEZ ACHETER UN TICKET UNITAIRE AUPRÈS DU CONDUCTEUR.

MARDI ET SAMEDI MATIN	ALLER	RETOUR
CUBLAC - Place de l'église	8:30	12:18
CUBLAC - La Rochette	8:33	12:01
CUBLAC - Vieille Vigne	8:38	11:58
LA RIVIERE DE MANSAC		
Place centrale	8:42	11:53
MANSAC - Place centrale	8:49	11:49
BRIVE - C.C Ouest	8:56	11:42
BRIVE - Place du 14 juillet	9:05	11:30



**** INFORMATIONS MUNICIPALES ****

Merci de bien vouloir noter que la Mairie de Cublac sera
exceptionnellement fermée
les samedis 26 décembre 2015 et 02 janvier 2016.

RAPPEL DEMATERIALISATION DU JOURNAL COMMUNAL

Pour tous ceux qui le souhaitent, vous avez désormais la possibilité de demander à recevoir votre journal communal par e-mail. Celui-ci remplacera la version papier. Pour ce faire, merci de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie.

Ce service sera mis en place dès 2016.

Ce nouveau service, demandé par certains habitants, répondra aussi à la volonté des élus communaux de réduire la consommation de papier dans le cadre du développement durable.

NOUVEAU SERVICE : **Cours d'initiation à l'informatique**

Suite à l'enquête sur des cours d'initiation à l'informatique menée dans le précédent journal, des personnes se sont montrées très intéressées.



Ce nouveau service est en place depuis le 3 décembre.

Ces initiations sont données par un bénévole tous les jeudis de 14h30 à 16h30 à la bibliothèque.

Ces horaires et ce jour ont été retenus après concertation de tous les participants et les disponibilités du bénévole les encadrant. Ils peuvent évoluer pour s'adapter à la majorité des participants.

Nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque

A partir du 1^{er} janvier 2016

Mercredi de 14h à 17h

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité de Pilotage au sein de cette commission reste toujours actif.

Nous recherchons de nouvelles personnes intéressées pour animer, développer les actions en cours et mettre en place de nouveaux projets.

Merci de vous inscrire directement auprès du secrétariat de Mairie au 05 55 85 22 89.

Une réunion sera programmée dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.



Le renouvellement des mandats de nos conseillers régionaux a eu lieu lors des élections des 6 et 13 décembre 2015. Voici les résultats sur la commune de Cublac ainsi que ceux de notre nouvelle grande région.

Résultats des Elections Régionales **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes**

	Résultats Cublac 1 ^{er} tour	Résultats Cublac 2 nd tour	Résultats région 1 ^{er} tour	Résultats région 2 nd tour	Nombre de sièges à la Région
Inscrits	1400	1400	4 277 939	4 277 037	
Votants	765 54.6%	851 60.78%	2 175 975 51 %	2 466 371 58 %	
Alain ROUSSET (PS-PRG-EELV)	182 voix 25,1%	314 voix 38,8 %	30,39 %	44,27 %	107
Virginie CALMELS (LR-UDI-Modem-CPNT)	174 voix 24%	267 voix 33%	27,19 %	34,06 %	47
Jacques COLOMBIER (FN)	215 voix 29,6%	228 voix 28,2 %	23,23 %	21,67 %	29

**** **ECOLES** ****

LE PERE NOEL A L ECOLE

Après un trimestre bien rempli, les enfants de l'école ont eu la joie, pour ce dernier jour, de recevoir la visite du Père Noël.

Il a visité chaque classe de la Maternelle (PS/MS/GS) et leur a apporté plein de cadeaux collectifs. Il s'est ensuite rendu au réfectoire où il a été accueilli par les enfants de l'école primaire ainsi que par Monsieur le Maire Jean Marc Brut.

Les élèves du CP ont pu appliquer ce qu'ils ont appris lors de l'atelier Théâtre. En effet, ils ont, par le mime et la chanson, joué devant tous leurs camarades le conte de Noël d'Andersen « La Petite Fille aux Allumettes ».



Fiers de leur interprétation, ils ont ensuite pu avec les autres élèves, se mettre à table pour partager le goûter de Noël. (L'atelier théâtre est animé par le Conseiller Municipal Sébastien Marin en tant que bénévole).

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite aux enfants, professeurs des écoles et agents de passer d'agréables vacances et fêtes de fin d'année.

**** CUBLAC AU QUOTIDIEN ****

ACTUALITES DIVERSES

Recensement militaire obligatoire filles et garçons :

Tu viens d'avoir 16 ans ?
Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.

Vous venez d'avoir 18 ans, vous venez d'emménager sur Cublac, pensez à vous faire inscrire sur **les listes électorales** en Mairie.

Vous avez jusqu'au :

31 décembre de l'année en cours.

BOITE A IDEES

Toujours à votre disposition
24h/24 et 7j/7 la boîte aux lettres située sur la porte de la Mairie salle des mariages pour accueillir toutes vos suggestions ou par mail :
mairie.cublac@wanadoo.fr

ALLO, SERVICE PUBLIC
Toutes les réponses à vos questions administratives

39 39

0.12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

ETAT-CIVIL

Du 30 septembre au 17 décembre 2015

NAISSANCES à Brive :

Rectificatif pour la naissance de **Bastien, Léon, Phu QUEYREL** né le 24/08/2015 à BRIVE de Germain QUEYREL et Anne-Claire NGUYEN.

Jeudi 10 septembre : Miléna BOUTON de Jonathan BOUTON et Aurélie LACHEVRE,

MARIAGES à CUBLAC:

Samedi 26 septembre : Alexandre, David DE SOUSA et Elisa, Virginie LAVOIR

Samedi 26 septembre : Stéphane DELMAS et Nathalie, Monique JABIOL

Samedi 21 novembre : Jérôme, Stéphane DANES et Nathalie LAPLASSE

DECES:

A BRIVE jeudi 10 septembre Louise, Marcelle CHOFFIER épouse GOURSOLLE domiciliée à CUBLAC

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

TELETHON du SAMEDI 5 DECEMBRE 2015 A CUBLAC

Nous sommes heureux de remercier tous ceux qui se sont impliqués et mobilisés dans la mise en place et la réalisation du TELETHON: merci au club bouliste et aux 13 équipes qui se sont inscrites, merci à la cinquantaine de marcheurs et vététistes, merci aux chanteurs et musiciens très applaudis et merci au public chaleureux qui en a redemandé..

Comme d'habitude, les différentes activités étaient placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Grâce à votre générosité c'est une somme d'un peu plus de mille euros qui a été récoltée et sera versée au TELETHON. Merci et bravo à tous.



Calendrier des Festivités 2016

Janvier

Vendredi 8 : AG de Cublac par ses Chemins - Salle de la Mairie 20h30.

Dimanche 17 : Repas des Aînés offert par la Municipalité de Cublac - Salle Polyvalente 12h30.

Dimanche 24 : Marche de la Galette organisée par Cublac par ses Chemins - Salle Polyvalente 13h45.

Février

Samedi 6 : Loto des Ecoles - Salle Polyvalente 20h00.

Dimanche 14 : Thé dansant de la Saint Valentin, organisé par Les Amis du Temps Libre. Salle Polyvalente 14h30.

Samedi 27 : Repas de la Chasse - Salle Polyvalente à partir de 20h00.

Mars

Samedi 5 : Super Loto du Comité des Fêtes - Salle Polyvalente 20h00.

Samedi 19 : Cessez-le-feu en Algérie - Dépôt de gerbe au Monument aux morts.

Samedi 26 : Loto du Foot - Salle Polyvalente 20h30.

Avril

Samedi 2 : Grande soirée cabaret organisée par le Foyer des Jeunes pour les 10 ans de la danse - Salle Polyvalente 20h00.

Samedi 16 : Couvige (festival des dentelières) organisé par le Foyer des Jeunes.

Dimanche 24 : Journée du souvenir de la déportation. Commémoration aux Monuments aux Morts de la Rochette et de Montcibre.

Dimanche 24 : Troc des Plantes organisé par Cublac par ses Chemins (section NEJ) sur le marché à partir de 9h00.

Samedi 30 : Zumba organisée par le Foyer des Jeunes - Salle Polyvalente.

Mai

Dimanche 1^{er} : Casse-croûte de l'ail nouveau par le Comité des Fêtes - Salle Polyvalente dès 8h00.

Dimanche 8 : Armistice de 1945. Commémoration au Monument aux Morts de la place de l'Eglise, suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

Du vendredi 20 au dimanche 22 : Exposition de Printemps organisée par le Foyer (en partenariat avec la Municipalité ainsi qu'avec les écoles le vendredi). Salle Polyvalente. Theme: l'Espagne.

Juin

Samedi 18 : Gala du Foyer des Jeunes - Salle Polyvalente 20h00. Sur réservations.

Juillet

Samedi 2 : Fête des Ecoles - Salle Polyvalente dès le début d'après-midi.

Mercredi 13 : Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes - Salle Polyvalente 20h30.

Jedi 14 : Fête Nationale, Monument aux Morts place de l'Eglise, vin d'honneur à la Mairie.

Août

Samedi 6 : Marché nocturne organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 19 : AG de la chasse - Salle de la Mairie 20h30.

Du vendredi 19 au dimanche 21: Fête Votive organisée par le Comité des Fêtes.

Dimanche 21 : Les 10 Bornes de Cublac.

Dimanche 28 : Grande randonnée Marche et VTT organisée par Cublac par ses Chemins - Salle Polyvalente à partir de 7h00 pour les inscriptions et départ à partir de 8h00.

Septembre

Octobre

Dimanche 2 : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes et fête de la pomme.

Dimanche 9 : Troc des Plantes organisé par Cublac par ses Chemins - Place du Foyer sur le marché.

Novembre

Vendredi 11 : Armistice de 1918, commémoration au Monument aux Morts place de l'Eglise suivie du verre du souvenir à la Mairie.

Dimanche 27 : Thé dansant Sainte Catherine, organisé par Les Amis du Temps Libre - Salle Polyvalente 14h30.

Décembre

Samedi 3 : Téléthon.

Samedi 10 : Poule au gibier de la Chasse, Salle Polyvalente 20h00.

Samedi 17 : Noël du Foot - Salle Polyvalente 20h00

Samedi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 20h00.

**** MILIEU ASSOCIATIF ****

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous propose :

Le jeudi 31 décembre 2015: Réveillon Dansant avec spectacle

Le Comité des Fêtes de Cublac, vous propose son traditionnel Réveillon Dansant, animé par le cabaret "PARIS PARADIS" et l'orchestre "PLEIN SUD", des costumes hauts en couleurs (plumes strass et paillettes) avec les tableaux des grands cabarets parisiens.

Le repas est préparé et servi par François Trémouille, Chef du restaurant « La Terrasse » à Larche. Les réservations pour cette année sont closes. Pensez à réserver dès début novembre l'année prochaine.

Le samedi 5 mars 2016: Le SUPER LOTO à 20h00 à la salle polyvalente.

De nombreux lots de valeur sont à gagner. **Une voiture** est en gros lot ainsi que plusieurs vitrines et séjours.

Tirage par boulier professionnel à airinscription des chiffres sur écran géant***.

Sur place restauration et buvette

L'entrée de la salle est limitée aux personnes munies d'un ticket d'entrée. Le ticket donne droit à une seule entrée. Les grilles sont valables toute la soirée.

Les tickets d'entrées sont en vente chez les commerçants partenaires du loto.

Renseignements : 05 53 50 56 98

Le Comité des Fêtes vous a proposé :

Le dimanche 4 octobre 2015:

La fête du cidre et le vide grenier,

Cette année encore, nous avons pressé 3,5 tonnes de pommes qui ont donné environ 1 500 litres de cidre que nous avons vendu dans la journée.

Le samedi après-midi, une démonstration de la fabrication de cidre a été faite à côté de la salle polyvalente.

Le vide grenier a accueilli 300 exposants qui ont été répartis dans tout le village. Les visiteurs venus nombreux ont pu déguster nos crêpes et partir à la recherche de l'objet rare.

Le Comité des Fêtes remercie, les bénévoles qui ont participé à cette journée, les gens du bourg de Cublac, les secrétaires et le service technique de la mairie et tous ceux que l'on oublie ...

Les photos de la fête du cidre et du vide grenier sont sur le site du Comité des Fêtes :

<http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>



comitedesfetes.cublac@laposte.net



COMITE
DES FÊTES
DE
CUBLAC

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE
SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,
vos accidents de la vie courante,
vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ».
La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.



« Les Amis du Temps Libre »

8 octobre 2015 : Sortie au « Cabaret » à Bergerac.

La revue venait de changer et c'est toujours avec un infini plaisir que nous avons retrouvé le spectacle du Cabaret, les costumes resplendissants ont émerveillé les 38 participants à la sortie.

13 octobre 2015 : « Mique et petit salé » au restaurant « Tavelou » de Peyrignac. Un retour au terroir pour ce plat traditionnel de la Corrèze. 51 participants se sont régalés et gardent un bon souvenir de cette après-midi.

Nous avons continué tous les jeudis les jeux de cartes, scrabble et pétanque puisqu'il a fait très beau.

Depuis la rentrée de septembre, 11 personnes ont adhéré au club, nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils amèneront bientôt d'autres amis !

29 novembre 2015 : Thé dansant, salle polyvalente animé par l'orchestre de Christian ROQUE.

09 décembre 2015 : Repas de Noël à l'hôtel « des Collines » à Cublac.

17 décembre 2015 : Dernier loto de l'année.

Le club sera fermé du **17 décembre au soir jusqu'au 07 janvier 2016**.

A venir :

07 janvier 2016 : Nous fêterons les Rois.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année !!

A tous, Joyeux Noël et Bonne Année 2016.

A.C.P.G-C.A.T.M.
ANCIENS COMBATTANTS
19520 CUBLAC

Assemblée Générale du 25 octobre 2015 :

Monsieur le Maire, Messieurs LASCOUTOUNAS, GILET et BONNEFOND représentaient la municipalité.

Monsieur Robert VERGNE, Président départemental des PG-CATM de la Corrèze était également présent.

Étaient excusés, nos camarades GAUTHIER, SARLAT et GIRARD.

C'est par une minute de silence que le Président a ouvert la séance, recueillement en la mémoire de tous nos camarades disparus et hommage aux victimes du terrible accident de Puyseguin car beaucoup de ces « séniors » étaient membres d'associations, anciens combattants ou 3^{ème} âge.

Bienvenue à notre camarade Michel GUILLAUME, nouvel adhérent.

Activités de l'année 2015 :

Nous avons porté ou adressé 2 « colis de Noël », l'un à Georges Courbatère et l'autre à Jean Caray. Ces deux adhérents sont à jour de leurs cotisations.

Nous étions présents avec notre drapeau à la cérémonie du 19 mars à Terrasson.

A l'invitation du comité de la FNACA de Terrasson, nous avons participé à plusieurs cérémonies pose de plaques commémoratives « Guerre d'Algérie » aux Monuments aux Morts de La Bachellerie, Grèze, Condat et Coly.

Robert BRUGERE a participé à 3 réunions du Comité Directeur de notre association à Tulle. A la dernière réunion du 26 septembre, on lui a demandé s'il était possible d'organiser le prochain Congrès Départemental à Cublac. C'est la raison de la présence de Robert VERGNE. Après un entretien avec Monsieur le Maire, il était heureux d'annoncer que le Congrès Départemental ACPG-CATM 2016 aurait bien lieu à Cublac.

5 juin 2016 : Congrès Départemental AGPG-CATM à la salle polyvalente de Cublac. Le repas d'après-congrès sera servi sur place par « Yoan » de l'Hôtel des Collines à Cublac.

Après le compte rendu des activités de l'année écoulée, le Président a donné la parole à Jean-Claude CROISSET pour faire le bilan de trésorerie. Tous les éléments recueillis montrent une parfaite tenue des comptes pour l'exercice en cours.

Jean Luc Hourdouillie a fait part des nouvelles mesures concernant la « campagne double » pour les retraités.

Monsieur le Maire a félicité la section et les porte-drapeaux pour leur participation aux différentes cérémonies commémoratives et Mrs LASCOUTOUNAS et GILET ont fait le point sur les travaux effectués sur le monument aux morts de Montcibre.

Cette Assemblée Générale s'est terminée par la prise des cartes 2016, la vente des calendriers et la préparation de la cérémonie du 11 novembre et du banquet au « Vieux Cantou » (participation, choix du menu).

Cérémonie du 11 novembre 2015 :

Dépôt de gerbe, minute de silence, « Sonnerie aux Morts » suivie de « la Marseillaise » exécutée par la Concorde Terrassonnaise.

Les noms des « Morts pour la France » et le message de l'UFAC sont lus par les élèves de l'école de Cublac. Cette année ce sont : Chloé Pernot, Raphaël Alary, Lara Yildirim-Delpeuch, Tristan Sillard, Lilou Lafon, Pierre Raynaud et Thomas Pestourie qui ont rendu hommage aux héros de la guerre 1914-1918. Nous les remercions de participer à la vie de la commune et saluons les professeurs qui les encouragent.

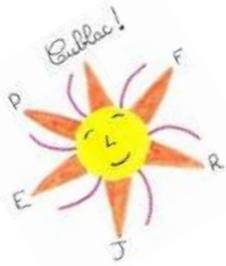
Le communiqué du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lu par Monsieur le Maire avant qu'il invite l'assistance à un vin d'honneur à la Mairie.

Les anciens combattants se sont retrouvés au « Vieux Cantou » pour savourer le délicieux repas du chef.

Lundi 16 novembre midi : suite aux attentats de Paris, alors qu'à l'église sonnait le glas, nous observions une minute de silence, salle de la Mairie demandée par Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers.



FOYER DES JEUNES FESTIVITES 2016



SAMEDI 2 AVRIL 2016 - 20h00

SOIREE CABARET **DINER SPECTACLE**

avec une troupe professionnelle.

- **Adulte : 29 € / enfants - de 12 ans : 14 €**



SAMEDI 16 AVRIL 2016 **3° COUYIGE**

Rencontre internationale de dentelières et marchands
se rapportant aux métiers de la dentelle.

SAMEDI 30 AVRIL 2016 **ZUMBA PARTY**

- **18h/19h: ZUMBA KIDS - POUR LES 4 / 9 ANS - 7 € (entrée + boisson +1 sandwich)**

- **20h/21h30: ZUMBA'PERO - ADOS / ADULTES - 10 € (entrée + 1 apéro - buffet)**

Inscriptions au 05 55 22 91 24 ou 06 18 76 42 02 HB ou 05 53 50 18 72



DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22 MAI 2016 : 10h00 - 18h00
EXPOSITION DE **PEINTURE** SUR LE THEME «ESPAGNE»
Accueil des enfants de l'école le vendredi 20 mai pour une activité
« arts créatifs ».

SAMEDI 18 JUIN 2016 : 20h00 - GALA DE DANSE
UNIQUEMENT SUR RESERVATION.



BONNE SAISON A TOUS !

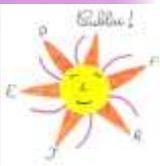
Organisé par le Foyer des Jeunes

La Troupe

IMAGINE

Vous présente

Rêve



CUBLAC

SAMEDI 2 AVRIL

20H - SALLE POLYVALENTE

Adulte : 29€ - Enfant (- de 12 ans) : 14 €

RESERVATION OBLGATOIRE AU 05 55 22 91 24 OU 05 53 50 18 72 OU 06 18 76 42 02

MENU
SALADE DU
PERIGORD ET SON
MEDAILLON DE FOIE
GRAS
CIVET DE CHEVREUIL
ET SA GARNITURE
FROMAGES
FARANDOLE DE
DESSERTS
CAFE



L'Association compte 134 adhérents pour cette année 2015, et c'est toujours aussi enthousiastes que vététistes ou marcheurs se retrouvent, le dimanche matin pour les uns, le jeudi après-midi pour les autres, pour parcourir les sentiers de Cublac et ses environs.

Les départs s'effectuent maintenant du parking du stade de foot, près du local « LA MAISON DES COCCINELLES » que la Municipalité nous a restauré.



SENTIERS BALISES

Un panneau d'implantation vient d'être posé sous la halle. L'Association a participé à sa réalisation, en relation étroite avec la Municipalité.

Les topos-guides ont été modifiés afin d'assurer la continuité avec ce panneau et c'est maintenant la halle, qui est le point de départ des randonnées des 5 sentiers répertoriés et balisés.

(Le Chemin de Rouchoux n'est pas encore terminé).

De nouveaux panneaux directionnels, ont été posés, ils ont été fournis par l'Agglo.

Nous avons participé, avec la Municipalité et l'Agglo au plan d'implantation.

ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI 8 JANVIER 2016

A 20h Salle de la Mairie.

CALENDRIER DES ACTIVITES 2016

La cotisation annuelle (1er janvier - 31 décembre), est maintenue à 5 €

- Maintien des sorties VTT le dimanche matin
- Maintien des sorties pédestres le jeudi après-midi
- RANDO DE LA GALETTE = DIMANCHE 24 JANVIER à partir de 13h45
Rando VTT et Marche.
Au retour, dégustation de la galette, goûter offert à tous les participants.
- TROC DES PLANTES = 24 avril et 9 octobre
- BARBECUE DES ADHERENTS = DIMANCHE 12 JUIN
- RANDO ANNUELLE MARCHÉ ET VTT = DIMANCHE 28 AOUT

Calendrier des marches dominicales = 4^{ème} dimanche de chaque mois =

28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin, 24 juillet, 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre.

Nous accueillerons avec plaisir tous celles et ceux qui souhaiteraient participer à nos activités.

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous présentons
nos meilleurs voeux
pour 2016

CUBLAC AMICALE BOULISTE

La première année boulistique se termine de la meilleure des façons pour notre nouvelle association communale :

- Le samedi 03 octobre, CAB a rassemblé 19 équipes (en doublette) venant principalement du bassin de Terrasson. Malgré un temps chaotique, c'est une équipe de Pazayac qui termine première face à des Terrassonnais. Nos **représentants locaux** se sont bien défendus en terminant à la **3^{ème} et 4^{ème} place**.
- Le dimanche 15 novembre, un **repas couscous**, préparé par Rémi, a été proposé aux adhérents et leurs familles. Il a rassemblé **60 personnes** pour un moment de grande convivialité ; sans oublier d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire des victimes des attentats de Paris. La journée s'est, bien entendu, terminée sur le boulodrome, bien rempli pour l'occasion.
- CAB a aussi voulu s'associer à la grande et noble cause du **Téléthon**. En collaboration avec les organisateurs, elle a mis en place un concours ouvert à tous, avec une participation de 5 € par doublette. Quatorze équipes ont contribué à la réussite de cet après midi ensoleillé mais un peu frais.

L'année 2016 arrive à grands pas. Elle débutera par **l'Assemblée Générale Ordinaire** organisée le : **19 février 2016** à 20h00, salle Rol Un nouveau bureau sera, par la suite, constitué afin de vous présenter les modalités d'adhésion et le calendrier des concours de l'association.

CUBLAC AMICALE BOULISTE souhaite à tous les habitants de la commune, tous les pratiquants de la pétanque et leurs proches une très **Bonne Année 2016**.



REPAS DES AINES

Dimanche 17 janvier 2016

Pour toutes les personnes de plus de 62 ans
*N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat de
Mairie au 05 55 85 22 89
avant le mardi 12 janvier.*



L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE DE PASSER D'AGREABLES
FÊTES DE FIN D'ANNEE
ET VOUS PRESENTE SES
MEILLEURS VOËUX POUR 2016!

